

Journal d'Afrique Centrale - R.D.C.
du 1er au 15 Février 2015
n°261



Chronique réalisée par Luc de l'Arbre

Dimanche 1^{er} février.

Can 2015: scènes de liesse dans plusieurs villes de RDC après la victoire des Léopards. Des scènes de liesse ont été observées dans plusieurs villes de la RDC après la victoire des Léopards face aux Diables rouges du Congo-Brazzaville (4-2) en quarts de finale de la Can 2015. A Kinshasa, Matadi, Mbandaka, Kisangani, des milliers de personnes sont sorties dans la rue pour célébrer la victoire de leur sélection qui se qualifie pour les demi-finales de cette compétition. Les Léopards ne s'étaient plus qualifiés pour les demi-finales d'une Coupe d'Afrique depuis 1998.

RDC: une attaque d'hommes armés dans une boîte de nuit fait 14 morts à Aru. Un groupe d'hommes armés ont tué 14 personnes samedi 31 janvier dans une boîte de nuit dans la cité d'Aru en Ituri (Province Orientale). Des témoins rapportent que les assaillants, venus de l'Ouganda voisin, ont également blessé plus de 15 personnes. Parmi les personnes tuées, on compte deux femmes et un fonctionnaire de la Monusco de nationalité indienne. Les autorités politiques et administratives locales ont convoqué ce dimanche à Aru une réunion de sécurité locale pour identifier les assaillants.

Kasaï-Oriental : appel à la population de Lomela à se détourner d'une milice en gestation. L'administrateur du territoire de Lomela, dans le district du Sankuru (Kasaï-Oriental), appelle la population à œuvrer en faveur de la paix et à se détourner d'une milice Maï-Maï qui serait en gestation. Pour Imba Bofululu, il s'agit de prévenir les conséquences pouvant découler de la formation de cette force négative. Il assure que les services de sécurité traquent toute personne recrutée au sein de cette milice en gestation.

RDC : des militants du parti Envol réclament l'enrôlement des nouveaux électeurs. Le président de la Ligue des jeunes de l'Envol, José Kadima, demande à la Commission électorale nationale indépendante d'inscrire l'enrôlement des jeunes de 18 à 22 ans dans son calendrier global. Au cours d'un échange de vœux samedi 31 janvier entre les jeunes de ce parti de l'opposition cher au député national Delly Sesanga, José Kadima a estimé que les jeunes qui avaient moins de 18 ans lors des élections de 2011 doivent être pris en compte pour les prochaines élections.

Equateur : les parlementaires veulent l'élection du gouverneur avant la décentralisation. Dans une lettre en réponse à la démarche entreprise par le Regroupement des parlementaires de l'Equateur (Repeq), le cabinet du Premier ministre a assuré que l'élection du prochain gouverneur de cette province aura lieu dans un bref délai. Des moyens seront mis à la disposition de la Ceni à cet effet, a assuré la Primature, selon le président du Repeq, le député national Nicolas Akpanza.

Sommet de l'UA: dans le huis clos d'une réunion sur la RDC. En marge du sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine, qui s'est achevé samedi 31 janvier à Addis-Abeba, s'est tenue une réunion d'évaluation de l'accord-cadre pour la paix dans la région des Grands Lacs, et particulièrement à l'est de la RDC. Ban Ki-moon a présidé la rencontre, en présence notamment du président tanzanien, du vice-président angolais et du commissaire paix et sécurité de l'UA. Sujet du jour : la lutte contre les FDLR, alors que l'armée congolaise a annoncé le début des opérations contre les rebelles hutus rwandais. Ces opérations sont unanimement saluées mais doivent se dérouler, selon le communiqué final, dans le strict respect des droits des populations civiles. Un absent de marque dans cette réunion de suivi : le Rwanda. Pourtant, le président Kagame et sa ministre des Affaires étrangères Louise

Mushikiwabo étaient présents à l'ouverture du sommet des chefs d'Etat la veille. Le Rwanda aurait considéré qu'il s'agissait de la réunion de trop, et que le temps n'est plus aux paroles mais aux actes. Les discussions ont eu lieu à huis clos. Selon un diplomate étranger, jamais des positions aussi favorables aux opérations militaires ne s'étaient exprimées, de la part de l'Afrique du Sud et de la Tanzanie, accusées jusqu'ici de ne pas être très enclines à laisser leurs troupes et la brigade d'intervention des Nations unies y participer. « **Si ça tourne mal** ». Comme d'autres, les ministres sud-africains et tanzaniens se sont toutefois inquiétés des conséquences pour les civils vivant dans les zones contrôlées par les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et d'opérations militairement plus complexes que contre la rébellion du Mouvement du 23-Mars. Ce ne sera pas une promenade dans le parc, a même déclaré à l'assistance un ministre sud-africain. L'Afrique du Sud craint de voir se répéter le scénario de 2009, où des civils avaient été tués, des villages brûlés et des femmes violées. « Nous sommes une démocratie et si ça tourne mal, l'opposition et la société civile ne nous feront pas de cadeaux », a confié un diplomate sud-africain. (RFI)

Lundi 2 février.

Nord-Kivu : le général Fall Sikabwe prend ses fonctions à la 34^e région militaire. Le premier fléau à combattre au sein des Forces armées de la RDC au Nord-Kivu est l'exploitation des minerais, a affirmé le général Fall Sikabwe lundi 2 février au cours de la cérémonie de son installation officielle à la tête de la 34^e région militaire. Il remplace à ce poste le général Emmanuel Lombe permuté à la 21^e région militaire aux Kasai Oriental et Occidental. Devant les militaires et policiers réunis au stade Les Volcans à Goma, le général Sikabwe a rappelé que la mission de l'armée est de défendre l'intégrité territoriale et non s'impliquer dans les trafics de toutes sortes. Il a appelé les militaires sous son commandement à sécuriser les populations civiles et leurs biens, insistant sur la discipline au sein de l'armée et de la police. Le général Sikabwe a également déclaré qu'il est temps que l'armée congolaise parvienne à relever un autre défi : celui d'éradiquer le viol, qui impliquerait certains soldats FARDC. Selon lui, le viol est condamnable. Cette pratique déplorée par la communauté internationale toute entière ne doit plus être signalée au sein des FARDC, a-t-il insisté. Tout en félicitant les troupes des FARDC d'avoir mis fin à la rébellion du M23, le commandant de la 34^e région militaire a démontré aux policiers et militaires réunis au stade des Volcans de Goma qu'ils ne doivent pas reculer devant l'ennemi en cas d'attaque. (Radio Okapi)

Equateur: un lotissement de terre attribué aux retournés de Dongo. Le gouvernement provincial de l'Équateur a attribué, le week-end dernier, un lotissement de 77 hectares à environ 132 familles retournées et rapatriées de Dongo dans le district du Sud-Ubangi (Equateur). Ces bénéficiaires qui avaient fui l'insurrection du Mouvement de libération indépendante alliés (MLIA) en 2009 et 2010 avaient perdu leurs parcelles au retour de leur exil.

Ituri: les activités tournent au ralenti après le meurtre de 15 personnes à Aru. Les activités tournent au ralenti, ce lundi 2 février, à Aru-centre, dans le district de l'Ituri (Province Orientale), après l'assassinat, le week-end dernier, de 15 personnes qui célébraient la victoire des Léopards de la RDC sur les Diables rouges du Congo à la Can 2015.

Katanga : des partis politiques de l'opposition dénoncent « l'acharnement » du pouvoir. Onze partis politiques du Katanga, membres de l'opposition, dénoncent « l'acharnement » du pouvoir sur leurs leaders. Dans une déclaration publiée le week-end dernier à Lubumbashi, ils évoquent notamment l'affaire qui oppose Vital Kamerhe à la députée PPRD Wivine Moleka et des cas d'arrestations et d'enlèvement des opposants dans certaines villes de la RDC.

Mbuji-Mayi: des détenus meurent de tuberculose à la prison centrale. Deux pensionnaires de la prison centrale de Mbuji-Mayi (Kasai-Oriental) sont morts de tuberculose sur douze cas sévères et quatre-vingt-neuf autres moins sévères enregistrés dans cette maison carcérale. La Coordination provinciale du Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) au Kasai-Oriental a livré ces chiffres à la suite d'un exercice de dépistage volontaire menée dans la prison de Mbuji-Mayi.

Irumu : pétition contre le projet de création d'une réserve de chasse à Semiliki. Des habitants du groupement Bandiangu, en territoire d'Irumu (Province Orientale), ont initié une pétition contre le projet de création d'une réserve de chasse dans la plaine de la Semiliki. Pour eux, cette initiative du gouvernement provincial risque de réduire davantage l'espace dont ils disposent pour paître leurs troupeaux. Cette pétition signée majoritairement par des éleveurs a été rendue publique vendredi 30 janvier à Bunia. Elle invite l'autorité provinciale de surseoir son projet. De leurs côtés, les autorités parlent d'agitation prématurée. Pour les pétitionnaires du groupement Bandiangu, leur entité ne dispose pas d'espace suffisant pour accueillir une réserve de chasse. Les pétitionnaires soupçonnent le gouvernement provincial de tenter d'obtenir leur consentement pour, ensuite, les déguerpier de cet

espace. En réaction, Emmanuel Kasongo, conseiller du gouverneur Jean Bamanisa, a rappelé aux pétitionnaires les prérogatives de l'Etat en matière foncière. «L'espace foncier ou forestier est géré par l'Etat. C'est d'abord une propriété de l'Etat», &-t-il déclaré. Il a cependant assuré qu'il y aura une étape de délimitation qui sera faite en accord avec la communauté. En décembre 2014, une délégation du gouvernement provincial et de l'Institut nationale de conservation de la nature (ICCN), en provenance de Kisangani, a effectué une mission de reconnaissance dans la plaine de la Semeliki en prévision de la création d'une réserve de chasse. (Radio Okapi)

Ango : la justice peine à fonctionner un an après l'affectation des juges. Une année après l'affectation des juges à Ango (Province Orientale), aucune audience ne s'est encore tenue dans cette entité. Le tribunal de paix peine toujours à fonctionner faute de bâtiment. Le gouverneur de province promet de s'impliquer pour une éventuelle solution.

Bukavu: le Synecat dénonce la poursuite de la prise en charge des enseignants. Les enseignants des écoles catholiques, réunis au sein du Synecat, ont marché, lundi 2 février, dans les rues de Bukavu (Sud-Kivu) pour dénoncer la poursuite de la prise en charge des enseignants par les parents d'élèves. Cette marche est partie du bureau de coordination de la société civile pour chuter à l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu, où les manifestants ont déposé leur mémorandum. Ces enseignants estiment que les députés nationaux élus du Sud-Kivu n'ont pas su défendre leurs droits. (Radio Okapi)

Mardi 3 février.

Équateur : le Chef d'état-major de la 13e région militaire a pris ses fonctions. Le chef d'état-major de la 13e région militaire à l'Equateur, le général de brigade Luboya Nkashama, et ses deux commandants adjoints, ainsi que le contre-amiral Bokota, nouveau commandant du 11e groupement naval, ont pris leurs fonctions lundi 2 février 2015. Nommés par le chef de l'Etat Joseph Kabila en septembre 2014, ces officiers supérieurs militaires ont été présentés aux différentes unités des FARDC et de la Police nationale, garnison de Mbandaka.

Kasaï-Oriental: signature d'un accord pour la construction d'un barrage hydroélectrique. Le gouvernement provincial du Kasaï-Oriental et la firme China national electric engeneering ont signé, dimanche 1er février à Mbuji-Mayi, un protocole d'accord pour la construction d'un barrage hydroélectrique sur la rivière Lubilanji. Les travaux seront financés conjointement par le gouvernement congolais et la firme chinoise. La construction de ce barrage d'une capacité de 34 mégawatts va nécessiter 200 millions de dollars américains. L'ouvrage sera réalisé par l'entreprise China national Electric Engeneering qui assure détenir les garanties de financement. (Radio Okapi)

Katanga: la police de roulage accusée de tracasseries à Kawayongo. La Ligue nationale paysanne des droits de l'homme (Linapedho) accuse les policiers de circulation routière de tracasser les motards sur l'axe-routier Kawayongo-Kasaji dans le district de Lualaba (Katanga). Selon cette structure, ces policiers qui sont postés juste à l'endroit où se trouve une casse-vitesse exigent entre 4 000 francs congolais (4, 32\$) et 20 000 francs congolais (21, 59\$) pour laisser passer les conducteurs des véhicules.

Traque des FDLR : une opération des FARDC soutenue par la Monusco, selon Martin Kobler. Le chef de la Mission de l'Onu pour la stabilisation en RDC (Monusco), Martin Kobler a déclaré lundi 2 février à Goma que l'opération militaire annoncée de l'armée congolaise contre les rebelles rwandais des FDLR bénéficie du soutien de la Monusco.

Bukavu: marche de soutien à Vital Kamerhe. Une marche de soutien à Vital Kamerhe a été organisée mardi 3 janvier dans l'avant-midi dans la ville de Bukavu par la fédération du Sud-Kivu de l'Union pour la nation congolaise (UNC). Les manifestants ont dénoncé « une parodie de justice contre Vital Kamerhe », faisant allusion à l'affaire Kamerhe contre Wivine Moleka dont la Cour suprême de justice s'est récemment saisie.

Traque contre les FDLR: la CIRGL encourage le gouvernement congolais. Le secrétaire exécutif de la Conférence internationale pour la région des Grands lacs (CIRGL), Alphonse Ntumba Lwaba, encourage le gouvernement congolais d'avoir lancé les opérations militaires contre les rebelles rwandais des FDLR. Dans une déclaration faite lundi 2 février, il a indiqué que cette opération permettra au gouvernement congolais de neutraliser ces rebelles rwandais, accusés de diverses exactions contre les populations civiles dans le Nord et Sud-Kivu. Ntumba Lwaba a précisé que malgré le déclenchement de ces opérations, les points de reddition sont maintenus dans le Nord et le Sud-Kivu pour permettre aux FDLR de se rendre aux FARDC. Tout en reconnaissant la complexité de ces opérations sur le plan humanitaire, le secrétaire exécutif de la CIRGL dit compter sur le

professionnalisme de l'armée congolaise en matière de respect des droits humains. La question des FDLR ainsi que celle du retour des ex-combattants M23 était débattue, le week-end dernier, en marge du sommet de l'Union africaine, à Addis-Abeba (Ethiopie). (Radio Okapi)

RDC: Joseph Kabila en Guinée Equatoriale. Le président de la RDC, Joseph Kabila est arrivé lundi soir en Guinée-Équatoriale où il est parti "encourager" les Léopards qui affrontent les Éléphants de Côte d'Ivoire en demi-finales de la Can 2015, mercredi 4 février à 20 heures. A son arrivée, Joseph Kabila s'est entretenu avec son homologue équato-guinéen, avant de rencontrer à huis clos, dans son hôtel, le capitaine de l'équipe des Léopards Youssouf Mulumbu, l'entraîneur Florent Ibenge et deux vice-présidents de la Fecofa. Ces derniers lui ont fait l'état des lieux des préparatifs du match contre les Éléphants avant de lui remettre le maillot de l'équipe nationale. M. Kassamba, l'un des conseillers du président de la RDC, a précisé que l'encouragement des joueurs, que le président doit rencontrer ce mardi, passerait par la distribution d'une "prime" dont il n'a pas précisé le montant. (Radio Okapi)

Martin Kobler visite les rescapés d'Aru. Le représentant spécial du secrétaire général de l'Onu en RDC, Martin Kobler, séjourne depuis ce mardi 3 février à Aru-centre, dans le district de l'Ituri (Province Orientale), où 15 personnes avaient été tuées, samedi dernier, par un commando armé. Après avoir visité le lieu du crime, Martin Kobler s'est rendu à l'hôpital général d'Aru, où une vingtaine de blessées, rescapés de ce drame, sont soignés.

Can 2015-Florent Ibenge : «On a grandi depuis le match d'Abidjan». L'entraîneur congolais, Florent Ibenge, affirme que son équipe a grandi depuis le match disputé le 15 octobre dernier contre la Côte d'Ivoire à Abidjan. Les Léopards avaient alors battu les Éléphants par 4 buts à 3, en match du groupe D de la 4^e journée des éliminatoires de la Can 2015. Florent Ibenge ne veut pas «rester sur ce match» qui, pour lui, est «oublié». La demi-finale, «ce sera un autre match, un nouvel adversaire à jouer», a-t-il affirmé au cours de la conférence de presse tenue mardi 3 février à Bata, en Guinée Equatoriale.

Province Orientale : lancement de l'opération «100 dollars américains contre arme». Le gouvernement de Province Orientale s'engage à remettre 100 dollars américains contre toute arme rendue aux autorités. Le Comité provincial de sécurité a mis en place cette opération dénommée «arme contre une prime spéciale» pour lutter contre la circulation des armes dans la ville de Kisangani et dans le reste de la province. Il s'agit d'enrayer la recrudescence des cas de banditisme à mains armées dans cette région.

Mercredi 4 février.

Équateur : panique à Kotakoli après un soulèvement des anciens combattants. Les activités économiques ont été paralysées mardi 3 février à Kotakoli, localité située à 100 km de Gbadolite (Equateur), suite à un soulèvement des ex-combattants cantonnés depuis cinq mois dans ce centre d'instruction militaire. Ces anciens militaires se plaignent de leurs conditions de vie. Après s'en être plaint lundi auprès du commandant du centre, les ex-combattants ont menacé, le lendemain, de se rendre à Gbadolite pour faire entendre leurs voix auprès des autorités. Ce qui a créé une panique générale dans la localité.

RDC : des ONG des droits de l'homme dénoncent « l'instrumentalisation de la justice ». Les ONG des droits de l'homme dénoncent « l'instrumentalisation de la justice à des fins politiques ». Au cours d'une conférence de presse animée mardi 3 février à Kinshasa, ces organisations ont évoqué plusieurs cas « d'arrestation et de harcèlement judiciaire » à l'encontre des leaders de l'Opposition et des défenseurs des droits humains dans le but les réduire au silence. Parmi ces associations, Acaj considère comme « illégal et arbitraire » le prolongement de la détention préventive de Jean-Claude Muyambo à la Prison centrale de Makala, la détention au secret de Christopher Ngoyi et les menaces d'arrestation qui pèsent sur Vital Kamerhe. Ces ONG qualifient de victime d'intolérance politique Pascaline Kudura qui avait été interpellée « pour une affaire civile » à la cour d'appel de la Gombe. « Pour une affaire purement foncière, où ils avaient acheté un bâtiment qui pose problème, on interpelle [Pascaline Kudura] par mandat d'amener. S'il n'y avait pas mobilisation, elle serait déjà à la prison », a affirmé Me Georges Kapiamba de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj). D'après lui, l'affaire Kamerhe-Moleka vise à écarter le président de l'UNC de la scène politique. « Il n'est pas possible qu'après les autres péripéties de l'année passée, qu'on réveille le dossier qui oppose Vital Kamerhe à l'honorable Moleka », a ajouté Georges Kapiamba. La Cour suprême de justice s'est saisie de l'affaire de la députée PPRD, Wivine Moleka, que l'UNC de Vital Kamerhe avait accusé de fraude électorale en 2011. Ces ONG dénoncent aussi l'absence de procès dans le cas du bâtonnier Muyambo. L'ex-ministre des Affaires humanitaires qui a claqué la porte de la Majorité Présidentielle l'année

dernière « est au parquet général et attendu sur base de la copie de mandat d'amener sans plainte sur le dossier », a indiqué Me Georges Kapiamba.

Les ONG recommandent à la communauté internationale de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour contraindre le gouvernement à respecter les droits et libertés fondamentaux dont la liberté d'expression et de faire libérer tous les prisonniers politiques. « **Fausse allégation** » Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, estime que la dénonciation des ONG des droits de l'homme dont Acaj est simplement une fausse allégation et une tentative de faire pression sur la justice. Dans un État de droit, on doit respecter l'indépendance de la justice, a souligné le porte-parole du gouvernement. (Radio Okapi)

Beni : des hommes armés tuent une dizaine de personnes à Mayangose-Kibidiwe. Des hommes armés ont tué, dans la nuit de mardi à mercredi 4 février, une dizaine de civils à Mayangose-Kibidiwe, village situé à environ 15 kilomètres au Nord-Est de Beni (Nord-Kivu). Selon la société civile de la province, ces personnes ont été tuées à la machette. Les hommes ont fait incursion mardi aux environs de 23 heures locales à Mayangose-Kibidiwe. Ils ont attaqué les civils et tué plusieurs personnes. Le porte-parole de la société civile du Nord-Kivu, Omar Kavota, parle de 19 corps retrouvés dans les profondeurs de Mayangose-Kibidiwe. A l'en croire, il s'agit d'un bilan provisoire car les recherches se poursuivent dans la zone.

Sud-Kivu : 7 personnes d'une même famille meurent dans un incendie. Sept personnes d'une même famille sont mortes, calcinées dans un incendie criminel dans la nuit de mardi à mercredi 4 février dans un quartier de la ville de Bukavu (Sud-Kivu). Seul le père de famille qui était dans une veillée de prière dans son Église a eu la vie sauve, ont indiqué des témoins. D'après les voisins de la famille victime, il était 23 heures locales sous une pluie fine que les assaillants se sont pointés à la fenêtre. Les mêmes sources ont affirmé qu'il s'agit d'un groupe de bandits qui seraient venus avec l'intention de tuer. Ils ont cassé la vitre et les occupants se sont regroupés dans une seule chambre en criant au voleur. N'ayant pas réussi à pénétrer à l'intérieur de la maison, les malfrats ont mis le feu sur la maison après l'avoir aspergée de l'essence. Le camion anti-incendie de la Mairie a réussi à éteindre le feu qui avait atteint la maison voisine. Parmi les morts, il y a la mère de la famille et ses six enfants. Le plus âgé avait 19 ans et le cadet 9 ans. A Bukavu, c'est la consternation qui gagne les esprits de la population. Personne ne parvient à réaliser le degré de la cruauté qui s'est abattue sur le foyer de ce pasteur protestant. (Radio Okapi)

Nord-Kivu : 2700 familles menacées de délogement forcé près de l'aéroport. Au moins deux mille sept cent familles, soit environ dix mille personnes sont sommées de quitter la bande ouest de la piste de l'aéroport international de Goma dans un délai de trois mois. Dans sa décision publiée mardi 3 février, le ministre provincial de l'Urbanisme et habitat, Guillaume Bulenda, a expliqué que la province compte réhabiliter l'aéroport. C'est une mesure d'utilité publique pour permettre à l'aéroport de Goma de répondre aux normes internationales, a-t-il indiqué. Dès l'annonce de cette mesure, les familles concernées ont crié au scandale et qualifié cette mesure de « méchante ». Les populations qui occupent cet espace, d'environ 4 km de long sur 400 mètres de large, soutiennent qu'ils vivent sur ce site depuis au moins 20 ans, et que, certains d'entre eux sont en possession de documents légaux. (Radio Okapi)

Kinshasa vibre au rythme de la Can 2015. La ville de Kinshasa vit, ce mercredi dans la matinée, au rythme de la Can 2015, à quelques heures du match de la RDC contre les Éléphants de la Côte d'Ivoire, comptant pour la première demi-finale. L'ambiance est particulière dans plusieurs quartiers de la capitale, où la population exprime la ferveur nationale en achetant des autocollants et autres objets aux couleurs nationales.

Kindu: 3 morts dans un naufrage sur le fleuve Congo. Trois personnes sont mortes sur les huit qui avaient embarqué à bord d'une pirogue motorisée qui a fait naufrage dans la nuit de mardi 3 février, sur la rive droite du fleuve Congo, à Kindu (Maniema). Des piroguiers, venus à la rescousse, ont pu repêcher cinq rescapés qui sont actuellement admis aux soins dans un centre hospitalier de la capitale provinciale du Maniema.

Traque des FDLR : la Monusco promet un soutien stratégique, opérationnel et logistique. La mission des Nations unies en RDC (Monusco) réaffirme son soutien à l'armée congolaise qui a lancé les opérations contre les rebelles rwandais des FDLR. Au cours de la conférence hebdomadaire des Nations unies mercredi 4 février à Kinshasa, le chef de la Monusco, Martin Kobler, a cependant souligné que les combats proprement dits n'ont pas encore commencé sur terrain. Il a néanmoins assuré que la mission onusienne assure un soutien stratégique, opérationnel et logistique aux FARDC dans cette opération.

Jeudi 5 février.

Lubumbashi : 80 cas de cancer chez les enfants. Au moins 80 cas de cancer chez les enfants, dont 19 décès, ont été enregistrés à l'unité d'oncologie pédiatrique des cliniques universitaires de Lubumbashi entre 2013 et 2014, a indiqué mercredi 4 février le coordonnateur national de la Ligue Congolaise contre le cancer (LCC), en marge de la journée mondiale de lutte contre le cancer.

Can 2015-Florent Ibenge : «On est déçu». Le sélectionneur des Léopards s'est dit déçu de la défaite de la RDC face à la Côte d'Ivoire (1-3) en demi-finale de la Can 2015 en Guinée Équatoriale. Pour Florent Ibenge, les Léopards ont entamé ce match avec l'envie de gagner, malheureusement, les Éléphants de Côte d'Ivoire ont pris le dessus. Florent Ibenge promet cependant de «rentrer sur le terrain pour gagner la troisième place». Le sélectionneur congolais n'a pas caché sa déception.

Martin Kobler: «La communauté internationale attend la présentation du calendrier électoral». Le chef de la Monusco, Martin Kobler, a déclaré que la communauté internationale attendait la publication du calendrier électoral global. Il a indiqué mercredi 4 février que la publication de ce calendrier conditionnait le financement du processus électoral.

Nord-Kivu : vive tension à Kiwanja après l'assassinat d'un commerçant. Une vive tension règne depuis ce jeudi 5 février dans la matinée à Kiwanja. Toutes les activités sont paralysées dans cette cité du Nord-Kivu où un commerçant a été tué la veille dans la soirée par des présumés combattants Nyatura. Boutiques, marchés et écoles sont fermés.

Bunia: 6 corps décapités retrouvés à Bwanasura. Six corps décapités, de quatre hommes et deux femmes, ont été retrouvés mercredi 4 février dans la localité de Bwanasura, à 120 km au Sud de Bunia (Province Orientale). La société civile de Komanda qui a livré cette information à Radio Okapi indique que ces personnes ont été massacrées par des présumés rebelles ougandais des ADF.

RDC : la DGDA présente son dispositif douanier pour faciliter le commerce. La Direction générale des douanes et accises (DGDA) a présenté jeudi 5 février « le dispositif d'acceptation centralisé d'évaluation en douane ». Selon la DGDA, ce nouveau système assurera la facilitation du commerce par la réduction du délai de dédouanement. Le responsable de la douane, Deo Rugwiza, l'a affirmé lors de la matinée fiscale entre l'administration douanière et le secteur privé congolais. La DGDA compte aussi se réappropriier la détermination de la valeur en douane des marchandises à l'importation et à l'exportation. Cette fonction est jusqu'ici tenue par l'opérateur privé Bivac depuis 2005. Le contrat d'assistance technique qui lie le bureau Veritas, Bivac au gouvernement consistait au contrôle avant embarquement des prix et de la quantité des marchandises pour le compte de la DGDA et au contrôle de la qualité et de la conformité pour le compte de l'OCC. Ce contrat prend fin le 14 février prochain. A quelques jours de l'expiration de ce contrat, la DGDA a mis en place un nouveau système de gestion pour se réapproprier cette fonction. Dieudonné Kasembo qui représentait les milieux des affaires à cette rencontre a, pour son compte, attiré l'attention de la douane sur « la nécessité pour l'importateur de continuer à payer tous les droits et frais au guichet unique actuel ». Il a aussi évoqué « l'affirmation de la responsabilité du douanier dans la détermination et la nécessité de le sanctionner en cas d'abus ». Le secteur privé a souhaité que le coût de la douane congolaise baisse sensiblement et que ses procédures soient simplifiées. (Radio Okapi)

Kinshasa et Kigali signent un communiqué commun pour le rapatriement des ex-M23. Une délégation du gouvernement congolais conduite par le vice-ministre de la Défense nationale séjourne depuis le 2 février à Kigali où elle a signé un communiqué avec les autorités rwandaises sur le rapatriement des ex-rebelles du M23. Selon François Muamba, coordonnateur du mécanisme national de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, l'objectif de cet accord est de finaliser cette question conformément aux déclarations de Nairobi signées pour mettre fin à la rébellion du M23. Au total, 453 ex-M23 qui avaient traversé la frontière rwandaise après leur défaite face aux FARDC en novembre 2013 ont été identifiés.

RDC : Christopher Ngoyi accusé de pillage, incendie et haine raciale, selon Lambert Mende. La justice congolaise poursuit le défenseur des droits de l'homme, Christopher Ngoyi Mutamba, pour «une série d'incriminations» dont incendie volontaire, actes de pillage et incitation à la haine raciale, notamment contre les personnes de race chinoise. Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, l'a indiqué jeudi 5 février au cours d'une conférence de presse à Kinshasa. Il répondait ainsi à une coalition de défenseurs des droits de l'homme qui exigeaient de lui qu'il rende publique le lieu où est détenu leur collègue. Selon ces ONG, Christopher Ngoyi, coordonnateur de la Synergie Congo culture et développement, a disparu depuis 17 jours. Ils menacent de tenir le gouvernement responsable de tout ce qui pourrait lui arriver, envisageant même de se faire aussi prisonniers pour protester contre

cette arrestation. Au cours d'une conférence de presse au siège de la Voix des sans voix, le secrétaire général de la Ligue des électeurs, Me Sylvain Lumu, a demandé au porte-parole du gouvernement de rendre publique le lieu de la détention de leur collègue. Selon Me Lumu, la crainte des défenseurs des droits de l'homme est de voir leur collègue subir le même sort que celui de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana, deux défenseurs de droits de l'homme assassinés en juin 2010 à Kinshasa, après avoir répondu à une invitation du chef de la police de l'époque. «Dans notre pays, ça va très vite. On ne peut pas nous dire aujourd'hui que Christopher a été présenté à la justice sans que nous ne soyons au courant», a-t-il affirmé. En réaction à ces déclarations, le porte-parole du gouvernement, Lambert-Mende, a affirmé que Christopher Ngoyi est détenu par la police judiciaire des parquets pour des infractions graves retenus à sa charge. «Il sera déféré devant un juge dans les 24 heures», a affirmé le ministre à la presse. «Il n'y a aucune crainte à avoir parce que, d'abord, feux Chebeya et Bazana n'ont jamais été arrêtés par quelqu'un. Ils ont été assassinés, nous le savons. Nous, nous disons que Christopher Ngoyi a été arrêté, pris sur le fait, pour une série d'incriminations qui sont connues : incendie volontaire, acte de pillage, incitation à la haine raciale notamment contre les personnes de race chinoise», a-t-il expliqué. Lambert Mende a assuré que les avocats du prévenu le voient et que sa famille sait où il est détenu. (Radio Okapi)

Nord-Kivu : le gouverneur se rend sur les lieux du massacre de civils à Beni. Le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, s'est rendu jeudi 5 février sur les lieux du massacre d'une vingtaine de personnes à Beni. Il a encouragé la population à poursuivre sa collaboration avec l'armée, la police et la Monusco pour mettre définitivement fin à l'insécurité dans cette zone. A Beni-ville, le gouverneur a lancé des consultations avec les responsables des forces de l'ordre et de plusieurs groupes sociaux pour définir les nouvelles stratégies pouvant empêcher de nouveaux massacres.

Sud-Kivu : la société civile plaide pour la réintégration de 33 magistrats suspendus. La société civile du Sud-Kivu plaide pour la réintégration de 33 magistrats suspendus du parquet de Bukavu. Ces magistrats sont «interdits de travailler pendant trois mois» pour non respect de la procédure légale pour déclencher une grève. Une délégation du bureau de coordination de la société civile a été reçue mercredi 4 février par le procureur général près la Cour d'appel de Bukavu. Pour elle, ces suspensions préjudicient les justiciables, causant notamment une augmentation des cas de détentions illégales.

RDC : décès de Christophe Gbenye, 1er bourgmestre adjoint de Stanley ville (Kisangani). Christophe Gbenye, premier bourgmestre adjoint de Stanley ville, actuellement Kisangani, est décédé dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 février à Kinshasa à environ 88 ans d'âge. En 1960, il a été ministre de l'Intérieur dans le premier gouvernement congolais après l'indépendance. En juin 1964, il s'autoproclame président de la République Populaire du Congo, depuis Stanley ville, qu'il quittera finalement au moment de l'opération belgo-américaine de novembre 1964. A l'avènement du multipartisme, en 1990, il remet en selle le Mouvement lumumbiste congolais (MNC), sous le vocable mouvement lumumbiste congolais/Lumumba, (MNC/Lumumba).

Vendredi 6 février.

RDC : Lambert Mende annonce le rétablissement d'Internet dans «les heures qui suivent». Au cours d'un point de presse qu'il a tenu jeudi 5 février à Kinshasa, le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, a annoncé le rétablissement de la connexion Internet en RDC dans « les heures qui suivent », sans donner davantage de précisions. Après une coupure totale le 20 janvier dernier en pleine manifestation contre la loi électorale, Internet a été rétabli pour les connexions fixes sauf pour les connexions mobiles et 3G.

Martin Kobler et Diane Keita réaffirment leur engagement contre les mutilations génitales féminines. «Je suis profondément attristé de voir que les mutilations génitales féminines continuent d'être subies par des millions de jeunes filles et de femmes partout dans le monde. C'est un crime intolérable et je condamne avec force cette pratique rétrograde, scandaleuse et néfaste», a déclaré M. Martin Kobler, le chef de la Monusco à l'occasion de la journée internationale contre les mutilations génitales féminines célébrée ce jeudi 6 février. Les mutilations génitales féminines consistent à altérer ou léser les organes génitaux de la femme pour des raisons non médicales et résultent dans les souffrances et souvent aussi la mort des victimes. Ces pratiques sont reconnues au niveau international comme une violation flagrante des droits humains. A l'occasion de la célébration de la journée internationale de tolérance zéro pour la mutilation génitale féminine, prenons position ensemble contre la MGF. La santé, les droits et le bien-être de millions des femmes et filles en dépendent, ont demandé les deux personnalités. Le FNUAP a mené une étude confirmant que Plus de 140 millions de femmes et de filles ont subi des MGF, et si cette tendance perdure, environ 86 millions de filles y seront soumises d'ici 2030. (Radio Okapi)

Kotakoli: après leur soulèvement, les ex-combattants appelés à la patience. Au lendemain du soulèvement des ex-combattants regroupés à Kotakoli (Equateur) depuis plus d'une année et demie, le porte-parole du gouvernement Lambert Mende les a invités à la patience. Ces ex-combattants ont menacé mercredi 4 février de descendre à Gbadolite pour faire entendre leur voix aux autorités, se plaignant notamment du temps qu'ils ont passé dans ce camp de Kotakoli.

Sud-Kivu: des armes rendues par des FDLR détruites à Walungu. Des armes de guerre récupérées en décembre dernier lors la deuxième vague de désarmement volontaire des combattants FDLR ont été détruites jeudi 5 février à Walungu au Sud-Kivu. La cérémonie s'est déroulée en présence du conseil provincial de sécurité ainsi que des responsables de la Monusco et du programme DDRR.

Bas-Congo : SCPT et Cobil s'engagent à construire un quai pétrolier à Ango-Ango. La Société commerciale de transports et ports (SCPT) et l'entreprise pétrolière Cobil s'engagent à construire un quai pétrolier « dans les prochains mois » à Ango-Ango dans la ville de Matadi (Bas-Congo). Les deux entreprises ont signé le contrat de partenariat vendredi 6 février à Kinshasa devant la ministre du portefeuille. Ce projet, ont affirmé les parties, vise à accroître la capacité de stockage des produits pétroliers.

RDC : les entreprises des télécommunications annoncent la reprise des SMS dimanche 8 février. « Le service SMS sera rétabli dimanche 8 février et l'Internet mobile lundi 9 février ». Les entreprises des télécommunications l'ont annoncé vendredi 6 février, dans des messages qu'elles ont envoyés à leurs abonnés. Après plusieurs jours de coupure de ces deux services, le gouvernement a autorisé la reprise de ces deux services. L'exécutif congolais avait coupé les SMS et l'Internet depuis le 20 janvier dernier « pour des raisons de sécurité nationale » au lendemain des troubles qui ont émaillé le vote de la loi électorale au parlement.

Kisangani : une femme tuée lors des manifestations contre l'assassinat d'un cambiste. Une femme, la vingtaine, a été tuée vendredi 6 février lors des manifestations de protestation contre la mort d'un changeur de monnaie assassiné tôt le matin par des hommes armés non identifiés. Le meurtre s'est produit au quartier Bahema dans la commune Mangobo à Kisangani (Province Orientale). Le jeune cambiste âgé d'une vingtaine d'années a été abattu à bout portant par des bandits armés qui se sont introduits dans son domicile dans la matinée de vendredi. Après le meurtre de ce jeune homme, changeur de monnaie, les habitants de Mangobo sont descendus dans la rue pour manifester leurs mécontentements. La police a réprimé cette marche de protestation en tirant des coups de feu en l'air et des gaz lacrymogènes. Une femme d'une vingtaine d'années a été touchée par une balle qui a cassé son bras gauche jusqu'à atteindre son poumon. Elle est décédée en mi-journée à l'hôpital. (Radio Okapi)

Rutshuru: 4 otages relâchés après paiement d'une rançon de 4000 USD. Quatre personnes enlevées lundi dernier ont été libérées vendredi 6 février dans le territoire de Rutshuru au Nord-Kivu. Leurs ravisseurs, qui ne sont pas encore identifiés, les ont relâchés après avoir reçu une rançon de quatre mille dollars américains. Le président de l'assemblée provinciale du Nord-Kivu, Jules Hakizumwami, a condamné ce phénomène devenu de plus en plus fréquent à Goma et Rutshuru.

Province orientale : la société Codenor a produit 40 tonnes de coton en 6 mois. La Compagnie de développement rural du Nord (Codenor) implantée à Likati, un poste d'Etat du territoire d'Aketi (Province Orientale) a produit quarante tonnes de coton graine entre juin 2014 et janvier 2015. Le coordonnateur du groupe éponyme Armand Borrey Kasumbu l'a annoncé jeudi 5 février au cours d'un point de presse organisé à Kisangani. Cette production intervient 23 ans après la fermeture de cette société de production de coton graine.

Le groupe Armand Borrey Kasumbu (ABK) affirme avoir investi trois tonnes de coton graine. Selon Armand Borrey Kasumbu, coordonnateur du groupe, 442 agriculteurs ont été mis à contribution sur une étendue de plus de cent hectares pour arriver à cette production. Ces agriculteurs ont bénéficié de l'encadrement des moniteurs agricoles et des insecticides pour un bon rendement. Toujours selon la même source, la moitié de cette production sera transformée en coton fibre en Ouganda avant la vente aux entreprises textiles. Une autre moitié sera stockée comme semences pour la prochaine saison culturale en juin prochain. En outre, déclare le coordonnateur, le groupe sera doté en septembre prochain de son usine de transformation du coton-graine en coton-fibre. Armand Borrey Kasumbu a ajouté que grâce à cette usine, ABK sera à même de multiplier sa production l'année prochaine. Ce qui lui permettra de demeurer un fournisseur permanent de la société textile de Kisangani, en matière première. Actuellement, cette entreprise est obligée de s'approvisionner en coton à partir de certains pays africains. (Radio Okapi)

Samedi 7 février.

Nord-Kivu : le gouvernement crée un système d'alerte pour la ville de Beni. Les chefs des 40 quartiers de la ville de Beni et des 14 quartiers de la cité d'Oicha ont reçu vendredi 6 février des talkies walkies de marque Motorola de la part du gouvernement provincial. Il s'agit, pour ce dernier, de mettre en place un système d'alerte rapide pour une meilleure circulation de l'information entre les chefs de quartiers, les autorités, et les forces de l'ordre. Selon le gouverneur Julien Paluku, l'objectif est de lutter contre l'insécurité et empêcher de nouveaux massacres des civils à Beni.

Equateur : seulement 40% d'enfants en âge de scolarité fréquentent l'école en 2015. Au moins 40% d'enfants en âge de scolarité ont été inscrits à l'école primaire en 2015 dans la province de l'Equateur. Ces chiffres résultent d'une étude menée par l'Observatoire provincial de l'Education, avec l'appui de l'Unicef. Ils ont été présentés vendredi 7 février à Mbandaka par des acteurs de l'éducation au cours d'une séance d'évaluation de la politique éducationnelle de la province. Malgré les différentes campagnes de sensibilisation, notamment celles faites par l'Unicef pour inviter les parents à envoyer leurs enfants à l'école, le taux de scolarité à l'école primaire reste faible.

Can 2015 : la petite finale se jouera sous haute surveillance policière à Malabo. Le match de classement, pour la 3e place du podium de la Can 2015 en Guinée équatoriale, se jouera ce samedi 7 février sous haute surveillance policière au stade de Malabo. La mise en place de ce dispositif est consécutive à la violence qui a entouré jeudi la demi-finale Guinée équatoriale – Ghana, causant une trentaine de blessés et d'énormes dégâts matériels. A quelques heures de la rencontre, l'entraîneur des léopards congolais estime que le moral de ses poulains est au beau fixe. Ils joueront pour gagner, a assuré Florent Ibenge.

Province Orientale : 8 personnes enlevées par de présumés rebelles ougandais de la LRA. Huit personnes ont été kidnappées et plusieurs biens de valeurs et produits agricoles pillés jeudi 5 février par de présumés rebelles ougandais de l'Armées de résistance du Seigneur (LRA). Ces crimes ont eu lieu dans le territoire Ango, à plus de 500 km au nord de Kisangani, en Province Orientale. Selon la société civile locale, le régiment Fardc d'Ango s'est lancé à la poursuite des assaillants.

RDC : la France accorde 16 millions d'euros à l'Institut national de préparation professionnelle. L'Agence française de développement a accordé un financement de 16 millions d'euros (plus de 18 millions de dollars américains) à l'Institut national de préparation professionnelle (l'INPP). La convention d'affectation a été signée vendredi 6 février à Kinshasa entre le ministre des finances, Yav Mulang, et l'ambassadeur de France en RDC, Luc Hallade. Il s'agit d'une première tranche sur les 25 millions d'euros prévus pour financer la modernisation pédagogique et administrative de l'INPP à Mbandaka (Equateur), Goma (Nord-Kivu), Bukavu (Sud-Kivu) et Matadi (Bas-Congo).

RDC: inauguration du bateau ITB Kokolo après deux ans de réhabilitation. Le bateau ITB Kokolo a été officiellement inauguré samedi 7 février à Kinshasa après deux ans des travaux de réhabilitation. Le chef de l'Etat a inauguré ce grand bateau de la Société congolaise des transports et port (SCTP) qui avait arrêté le trafic depuis avril 1996. Le bâtiment réhabilité est destiné à assurer le transport des passagers et du cargo sur le fleuve Congo, sur l'axe Kinshasa-Kisangani en passant par Mbandaka, Lisala, Bumba et Basoko. Pour le ministre des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba, l'inauguration de l'ITB Kokolo démontre la volonté du gouvernement d'améliorer la navigation intérieure. « Outre les 422 passagers qu'il peut transporter, sans compter les équipages, les deux suites familiales, ainsi que les 9 chambres froides, ce convoi, avec ses 1 586 tonnes de capacité totale de charges/marchandises, équivaut à environ 40 wagons de chemin de fer de 40 tonnes, soit près de 4 rames de train, ou encore à 53 camions semi-remorques de 30 tonnes chacun », a expliqué le ministre. La réhabilitation de ce bateau a coûté 2,5 millions de dollars américains. Les travaux ont entièrement été financés par le gouvernement congolais. (Radio Okapi)

Dimanche 8 février.

RDC: internet mobile rétabli sans les réseaux sociaux. L'internet mobile a été rétabli dimanche 8 février à minuit après 19 jours de coupure, mais les principaux réseaux sociaux, facebook et twitter restaient inaccessibles, tandis que les applications mobiles Whatsapp et Viber qui permettent l'échange des fichiers textes, audio, vidéos et des appels sur internet fonctionnaient normalement.

Taxation illégale: sanctions promises aux responsables locaux du Kasai Oriental. Le ministre provincial du Budget du Kasai-Oriental, Jean-Claude Musesa Manyong a promis, samedi 7 février, des sanctions contre les responsables des entités territoriales décentralisées qui imposent à la population des taxes illégales. A l'issue des travaux de la conférence budgétaire de la province, il a été noté que la

nouvelle nomenclature des recettes, taxes et impôts, n'est pas d'application dans les entités territoriales décentralisées.

Can 2015 : la RDC termine troisième. La RDC a remporté le match de la troisième place de la Coupe d'Afrique des nations 2015 devant la Guinée Equatoriale après la séance des tirs au but. Les Congolais l'emportent par 4 tirs à 2. Au terme des 90 minutes de temps réglementaire, les deux équipes se sont séparées sur le score de zéro but partout. Les équipes ne sont pas toujours très motivées pour jouer les matches de la troisième place. **Robert Kidiaba : «J'arrête avec l'équipe nationale».** Héros de l'équipe nationale de la RDC qui a remporté samedi 7 février, la 3^e place de la Can 2015 (4-2 t.à.b) face au pays hôte, la Guinée Equatoriale, en arrêtant un tir, Robert Kidiaba, 39 ans, met un terme à sa carrière internationale. «Je suis vraiment très content. Et puis c'est le dernier match que je viens de disputer avec mon équipe nationale. Je ne sais pas manifester. Je vais aller manifester ça au Congo. J'étais vraiment déterminé pour ce match. J'avais reçu beaucoup d'appels. Ils m'ont dit : "Il faut que tu joues le match que tu n'as jamais joué." Je me suis donné durant tout le match pour qu'on arrache même les tirs au but. Dieu merci, on a remporté la troisième place. J'arrête avec l'équipe nationale. Si je dois intervenir, je vais intervenir», a déclaré en fin de partie le désormais ex-gardien des Léopards. (Radio Okapi)

Les magistrats de Gbadolite impayés depuis deux mois. Les magistrats de Gbadolite, dans la province de l'Equateur, affirment n'avoir pas été payés depuis deux mois. Au moment où leurs collègues d'autres villes ont déjà perçu le salaire de janvier 2015, eux n'ont reçu aucun signe d'Afriland Bank chargée d'effectuer cette paie.

Floribert Kikulu, secrétaire provincial du syndicat autonome des magistrats (Synamac) à Gbadolite indique que les magistrats impayés arrivent tard au bureau et quittent plus tôt pour aller trouver de quoi subvenir à leurs besoins. Le président de la société civile du district du Nord-Ubangi, Taylor Taima craint que cette situation ne favorise la corruption dans le chef des magistrats. Ce problème peut être définitivement résolu si Afriland Bank installe une agence à Gbadolite au lieu d'envoyer les agents de cette banque effectuer mensuellement la paie. Afriland Bank n'a pas pu être jointe pour clarifier cette situation. (Radio okapi)

Parc des Virunga: un numéro vert pour signaler les activités illicites. Pour protéger le parc national des Virunga constamment sous la menace des braconniers et des pêcheurs illicites, l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) a mis en service un numéro vert, le 0993556000, que la population riveraine pourra utiliser pour lancer des alertes lorsqu'elle remarque une activité illicite dans le parc. Ce numéro vert est une action du projet de gestion et d'accompagnement des riverains du parc des Virunga. Ce projet vise à créer des activités socio-économiques en faveur de ces habitants et espérer que ces derniers participeront activement à la protection du parc.

Kisangani : les taxi-motos interdits de circuler après 23 heures. Les taxi-motos ne sont plus autorisés à circuler au-delà de 23 heures locales. C'est l'une des mesures annoncées samedi 7 février par le maire intérimaire de la ville de Kisangani, Justin Tabora Ramazani pour tenter de mettre fin à l'agression des taxi-motards et leurs clients. Des actes généralement posés tard la nuit dans les coins reculés du chef-lieu de la Province Orientale.

Nord-Kivu : le gouverneur Julien Paluku s'installe provisoirement à Beni. Le gouverneur du Nord Kivu, Julien Paluku quitte Goma et s'installe provisoirement à Beni, théâtre d'une énième tuerie des civils qui a fait une vingtaine de morts, mercredi 3 février, à Mayangose-Kibidiwe. Julien Paluku estime que sa présence sur place lui permettra d'interagir directement avec les responsables des Forces armées de la RDC, de la Police et les autorités locales pour mettre fin à l'insécurité et les massacres des civils dans la zone.

Kisangani : les habitants de Nakale regagnent leur village après 3 semaines de fuite. Les habitants de Nakale, un village situé dans le territoire de Dungu (Province Orientale) regagnent depuis dimanche 8 février leurs habitations après 3 semaines de fuite. Ils avaient trouvé refuge dans le village de Duru, fuyant les attaques perpétrées le 15 janvier dernier par des présumés rebelles de la LRA. A leur retour, ils ont trouvé leurs greniers, matériels agricoles, centres de santé et autres biens de valeur pillés, a déclaré la veille, l'administrateur du territoire, Edmond Lokakao, qui revenait de ce territoire.

Lubumbashi : les agricultrices accusent les vaches d'une ferme de détruire leurs champs. Une cinquantaine d'agricultrices dans le groupement Kyabo, dans le territoire de Malemba Nkulu au Katanga accusent les vaches de la ferme Vanner de détruire leurs champs. Ces femmes ont indiqué, dimanche 8 février à Radio Okapi que les vaches de la ferme incriminée broutent au-delà des limites de la ferme. En cette saison culturale, toutes les jeunes plantes de maïs, haricots, manioc et autres sont ravagées.

Kinshasa : des intenses embouteillages perturbent le trafic à Pompage. Des embouteilles intenses sont observés chaque matin et chaque soir dans le carrefour de Pompage dans la commune de Ngaliema. Cette situation perturbe la circulation dans ce rond-point, rendant difficile la sortie ou l'accès au-delà des quartiers de Kinsuka sur la route Matadi. Des véhicules et des motos sont entassés en désordre au rond-point Pompage situé dans l'Ouest de Kinshasa. Les chauffeurs se livrent allègrement au mauvais stationnement ou au mauvais dépassement. Les usagers de cette route estiment aussi que le délabrement de cette route serait à la base de ces embouteillages. Radio Okapi a fait le tour dans cette partie de la ville.

Goma : un commando de l'armée condamné à perpétuité pour meurtre. Le tribunal militaire de garnison de Goma (Nord-Kivu) a condamné à perpétuité M. XYZ, commando du 321e régiment des FARDC. Il est accusé de meurtre. Le verdict a été rendu à l'issue d'une audience publique qui s'est déroulée vendredi 6 février au quartier Mapendo, lieu où le crime a été commis. Ce soldat de 1ère classe devra aussi payer solidairement avec le gouvernement congolais 250 000 \$ à la famille de la victime. Le tribunal a prononcé au même moment son renvoi de l'armée.

Lundi 9 février.

Ituri: la situation sécuritaire redevient calme à Aru. La situation sécuritaire est redevenue calme dans le territoire d'Aru, dans le district de l'Ituri (Province Orientale), dix jours après l'assassinat de 15 personnes qui célébraient la victoire des Léopards de la RDC sur les Diables rouges du Congo Brazzaville en quarts de finale de la Can 2015.

Ituri: regain de vols avec violence à Bunia. Les habitants de quatre quartiers de la cité de Bunia, chef-lieu de district de l'Ituri (Province Orientale) ont été victimes de vols opérés avec violences par des hommes armés. Domiciles, écoles et commerces ont été visités par ces malfaiteurs aux quartiers Bankoko, Nyakasanza, Saio, Salongo et Rwambuzi. Le chef de la cité de Bunia explique ce regain d'insécurité par les dernières évasions à la prison centrale qui ont permis aux repris de justice de circuler librement.

Kasaï-Oriental : le commandant de la 21e région militaire des FARDC a pris ses fonctions. Le commandant de la 21e région militaire des FARDC, Emmanuel Lombe, a pris ses fonctions samedi 7 février à la tête des troupes militaires basées dans les deux Kasaï. La cérémonie de remise et reprise avec le commandant sortant, le général Fall Sikabwe, s'est déroulée à Mbuji-Mayi, en présence des officiers supérieurs, sous-officiers et soldats de cette région militaire, au cours d'une parade organisée au camp militaire Nsele, dans la commune de la Kanshi.

Kinshasa : l'ITB Kokolo-Renové, un hôtel de luxe flottant, selon la SCTP. La Société congolaise des transports et ports (SCTP) estime que l'ITB Kokolo-Rénové, inauguré par le président de la République Joseph Kabila samedi 7 février à Kinshasa, est un "hôtel de luxe flottant". Ce grand bateau de l'ex-Onatra avait arrêté le trafic depuis avril 1996. Réhabilité par le gouvernement, il va assurer le transport des passagers et marchandises sur le fleuve Congo, entre Kinshasa et Kisangani. A 9Km heure à la montée et près de 20Km/heure à la descente, il devrait rallier les deux villes en 31 jours, dans des «conditions normales d'exploitation». Sans donner plus de précisions, l'administrateur délégué général assure que le prix du billet sera abordable. Le navire compte 9 chambres froides et 2 suites familiales ainsi que des cabines de luxes, pour une capacité globale de 54 passagers. Il est pourvu de connexion aux chaînes de télévisions câblées, d'un restaurant de luxe et d'un bar. Ses deux barges à passagers disposent de deux restaurants, de 49 cabines de 2ème classe pouvant loger 196 voyageurs et de 27 cabines de 3ème classe destinées à 162 passagers. Sa barge à cargo a la capacité de 600 tonnes de marchandises. Construit en 1949 et anciennement appelé Costermance, ce bateau avait connu un incendie en mai 1971 à Kisangani. Réhabilité et modifié, il reprit le trafic en 1978 avant de s'arrêter en 1996. (Radio Okapi)

RDC: «Le transfert de pouvoir doit se faire de manière démocratique», affirme Russ Feingold. « Nous pensons que le transfert de pouvoir doit se faire de manière paisible et démocratique à travers la tenue d'élections crédibles et transparentes », a déclaré lundi 9 février l'Envoyé spécial des Etats-Unis dans les Grands Lacs et en RDC. Au cours d'une conférence de presse à Kinshasa, il a réitéré la demande de son pays appelant à la publication d'un calendrier électoral complet.

Les défenseurs des droits de l'homme dénoncent les conditions carcérales à Kamituga. Les défenseurs des droits de l'homme dénoncent les conditions carcérales à la prison de Kamituga dans le territoire de Mwenga au Sud-Kivu. Les détenus y manqueraient de nourritures et n'auraient pas accès aux soins de santé. Trois prisonniers sont morts dans cette prison en l'espace de deux mois.

Le patron de Congo Airways s'installe dans son nouveau bureau. Nommé la semaine passée par le chef de l'Etat, le directeur général de Congo Airways, Claude Kirongozi, s'est installé lundi 9 février dans son nouveau bureau situé sur le boulevard du 30 juin à Kinshasa. Son adjoint viendra d'Air France Consulting, l'entreprise française à qui le gouvernement congolais a confié la gestion du lancement de cette nouvelle compagnie aérienne. L'entreprise ne dispose pas encore d'avions. Le gouvernement congolais en aurait sollicité auprès d'Air France KLM et de la firme canadienne Bombardier. D'ici la fin du mois de mars, indiquent des sources du ministère congolais des Transports, deux aéronefs seront mis à la disposition de Congo Airways : un Airbus A320 et un Bombardier Q400. Des avions d'occasion qui seront livrés dans un premier temps sous forme de leasing ou location-vente. Les mêmes sources révèlent que le gouvernement compte acheter plus tard des avions neufs. (Radio Okapi)

Mardi 10 février.

Des médicaments contre l'éléphantiasis distribués à Lubumbashi. La campagne de distribution gratuite des médicaments contre les maladies tropicales négligées a été lancée lundi 9 février dans la zone de santé de Kisanga à Lubumbashi. Plus de 232 000 personnes sont ciblées par cette campagne qui concerne les parasites intestinaux et la filariose lymphatique communément appelée éléphantiasis.

Province Orientale: une centaine de morts dans l'incendie d'une baleinière à Lokutu. Une centaine de personnes sont décédées dans l'incendie d'une baleinière, survenu lundi 9 février, sur le fleuve Congo, à la hauteur de la cité de Lokutu, en territoire de Basoko, à plus de 200 km à l'Ouest de Kisangani (Province Orientale). Selon des témoins, sept corps ont déjà été repêchés des eaux alors que de nombreux passagers ont été brûlés par le feu. Les rescapés, soixante un au total, ont regagné Basoko, de l'autre côté du fleuve, cet avant-midi. Les mêmes sources affirment que ce bilan n'est que provisoire puisque les recherches se poursuivent encore sur le lieu de l'accident. Le gérant de cette embarcation est introuvable. (Radio Okapi)

Ituri : pas d'entretien des routes malgré les fonds versés par le Foner, selon un député. Le député national Abdallah Pene Mbaka affirme que les routes de l'Ituri ne sont pas entretenues, ni réhabilitées, malgré les fonds versés au gouvernement de Province Orientale par le Fonds national d'entretien des routes (Foner). Au cours d'un entretien avec des journalistes lundi 9 février à Bunia, l'élu du territoire de Mambasa a affirmé que le Foner verse environ un million de dollars américains chaque mois au gouvernement provincial. De son côté, le ministre provincial d'Infrastructures, travaux publics et reconstruction (ITPR) rejette ces accusations.

RDC: Russ Feingold encourage le gouvernement à traquer les FDLR. L'envoyé spécial des Etats-Unis d'Amérique dans la région de grands lacs, Russ Feingold a réitéré lundi 9 juillet l'appui de son gouvernement aux FARDC dans l'éradication des groupes armés notamment les FDLR présentes au Kivu.

Equateur: le HCR construit un nouveau camp de réfugiés centrafricains à Bili. Le HCR construit, depuis quelques jours, un camp de réfugiés centrafricains à Bili en territoire de Bosobolo (Equateur). L'information a été livrée par des humanitaires des Nations unies lundi 9 février au cours d'une réunion à Mbandaka, chef-lieu de la province. Il est poursuivi pour dix chefs d'accusation:

RDC: Christopher Ngoyi présenté au ministre de l'Intérieur. Le militant des droits de l'homme Christopher Ngoyi, arrêté le 21 janvier pendant les manifestations contre la loi électorale à Kinshasa, a été présenté mardi 10 février au ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Evariste Boshab. La police judiciaire qui l'a présenté l'accuse d'être auteur ou co-auteur des troubles enregistrés pendant les manifestations contre la loi électorale. Elle a annoncé le transfert de Christopher Ngoyi au Parquet général. Il est poursuivi pour dix chefs d'accusation. Les manifestations organisées par l'opposition contre la loi électorale avaient dégénéré en émeutes en janvier dernier. Elles ont fait 27 morts, selon le gouvernement. Mais certaines organisations des droits de l'homme font état d'un bilan plus élevé. La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) parle de 42 morts. (Radio Okapi)

Mbuji-Mayi: des policiers dénoncent l'omission de leurs noms sur les listes de paie. Des policiers ont manifesté lundi 9 février pour dénoncer l'omission de leurs noms sur les listes de paie, à Mbuji-Mayi, chef-lieu du Kasai-Oriental. Devant le bureau du Commissariat provincial de la police nationale au Kasai-Oriental, ces hommes en uniforme ont également revendiqué les arriérés de salaires de trois mois.

Bukavu: la Sonas scelle les commerces qui n'ont pas souscrit à l'assurance incendie. Plusieurs maisons de commerce qui n'ont pas souscrit au contrat d'assurance des risques d'incendie sont scellées depuis le vendredi 6 février à Bukavu (Sud-Kivu). Ces commerces ont été scellés par la Société nationale d'assurance (Sonas) en collaboration avec le Parquet. Plusieurs maisons de commerce ont été scellées autour de la « Place de la Paix » vers la Station Ginki. Après le scellage de leurs boutiques et magasins, certains propriétaires se sont mis en ordre et ont souscrit à cette assurance. Certains opérateurs économiques affirment avoir accepté de payer par contrainte. D'autres, par contre, reconnaissent l'avantage que leur offre l'assurance des risques d'incendie même s'ils doutent de la capacité de la Sonas à indemniser les sinistrés. (Radio Okapi)

RDC : 5 millions de personnes ont bénéficié des actions sociales de Caritas en 2014. Plus de 5 millions de personnes ont bénéficié des actions sociales de Caritas Congo en 2014. Pour financer ses activités, l'Asbl catholique a reçu de ses partenaires plus de 178 millions dollars américains. Ces chiffres ont été présentés mardi 10 février à Kinshasa. Les interventions de Caritas ont été orientées notamment dans le domaine de l'assistance humanitaire aux familles déplacées, de la réhabilitation des infrastructures sociales de base, de la réinsertion socio-économique et de la sécurité alimentaire. Bruno Miteyo, secrétaire exécutif de Caritas, a déclaré au cours d'une conférence de presse que le partenariat avec le gouvernement a permis à l'association catholique de payer plus de 12 millions dollars américains à environ 190 000 enseignants dans les territoires éloignés des centres urbains. (Radio Okapi)

Mercredi 11 février.

RDC: 692 millions USD pour financer le plan d'action humanitaire 2015. Le Bureau de coordination des Nations unies a lancé, mardi 10 février à Bukavu (Sud-Kivu) son plan d'action humanitaire 2015 en République démocratique du Congo (RDC). Financé à hauteur de 692 millions de dollars américains, il devrait permettre d'apporter une réponse aux besoins des populations confrontées à des crises humanitaires dans l'ensemble du pays. Les deux Kivu et le Katanga sont les provinces les plus visées par la communauté humanitaire cette année.

Katanga : plus de 300 camions poids-lourds bloqués à la sortie de Kasumbalesa. Plus de trois cents camions poids-lourds sont bloqués depuis trois jours à la sortie de Kasumbalesa, dans le Katanga. Selon les conducteurs de ces véhicules à destination de l'Afrique australe, ils sont obligés de stationner sur la route. Ils indiquent que le parking de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) n'a pas suffisamment d'espace pour les accueillir.

Malemba-Nkulu : les enseignants accusent la TMB de retenir jusqu'à 20 USD sur leurs salaires. Plus de mille cinq cents enseignants du territoire de Malemba-Nkulu (Katanga) accusent les agents de la Trust merchant bank (TMB) d'avoir retenu entre cinq mille Francs congolais (5.4\$) et vingt mille Fc (21.7\$) sur leurs salaires du mois de janvier. Le directeur provincial de la sous-division de Malemba 1, Kalenga wa Bulundu, l'a fait savoir lors d'un entretien mardi 10 février avec la presse. Selon cette source, certains responsables des écoles ont également été agressés par les agents commis à la garde de la banque, pour n'avoir pas payé ce qu'ils appellent, droit d'accès dans la concession où s'effectue la paie. Ces gardes exigeraient aux enseignants la somme de deux mille (2.1\$) à deux mille cinq cents Francs congolais (2.7\$) pour accéder au guichet de la paie. Pour les enseignants dont les noms diffèrent sur leurs cartes d'électeurs et les fiches de paie, ils sont sommés de payer 10 000 Fc (10.8\$) pour recevoir leurs salaires. Kalenga wa Bulundu dit avoir écrit aux services de contrôle et de la paie (Secope) Katanga II. Il sollicite le retrait de la paie de ces enseignants par la TMB. Quant aux responsables de la TMB Kamina incriminés, ils ont refusé de réagir à ces accusations, affirmant ne pas avoir le droit de faire de déclarations aux médias. (Radio Okapi)

Kasaï-Occidental : 840 cas de violences sexuelles recensés en 2014. Huit cent quarante cas de violences sexuelles ont été enregistrés au cours de l'année 2014. C'est ce qu'indique le rapport annuel publié mardi 10 février à Kananga (Kasaï-Occidental) par la Police spéciale de protection de l'enfant et de la femme (PSPEF). D'après ce rapport, ce sont les étudiants qui représentent la majorité des auteurs des viols. Ces statistiques ne concernent que les cas officiellement dénoncés auprès de divers officiers de la police judiciaire et bien documentés à travers la province.

Katanga: résurgence du choléra à Ankoro. Le choléra refait surface dans la localité d'Ankoro, en territoire de Manono (Katanga), avec trois cas dont un décès, après une période d'accalmie observée entre octobre et décembre 2014. Ces cas ont été enregistrés, mardi 10 février, à l'Hôpital général d'Ankoro, où il se pose un problème de prise en charge médicale des malades.

Kisangani se prépare à accueillir l'arrivée du navire ITB Kokolo. Le bateau ITB Kokolo devra arriver dans les prochains jours à Kisangani en Province Orientale. Sur place, les préparatifs se passent bien, selon les autorités provinciales. Au port public de la Société commerciale des transports et des ports (SCTP), l'heure est à l'entretien des machines de chargement et des entrepôts. La dernière fois que les Boyomais ont vu ITB Kokolo sur le quai de l'ex-Onatra remonte à 1995.

Traque des FDLR: la Monusco a «mis une pause dans la coopération avec les FARDC». « Pour l'instant, nous avons effectivement mis une pause dans la coopération avec les FARDC en attendant qu'on puisse clarifier cette situation », a déclaré mercredi 11 février le porte-parole de la Monusco, Charles Bambara, confirmant l'annonce, la veille, par un porte-parole des Nations Unies à New York d'une « pause » de la coopération de l'Onu dans les opérations contre les rebelles rwandais des FDLR. Cette décision fait suite à l'implication présumée de deux généraux de l'armée congolaise qui participent à ces opérations dans des atteintes aux droits de l'homme. Charles Bambara a affirmé que les Nations unies étaient en contact avec les autorités de la RDC pour qu'une solution rapide soit trouvée en faveur de la réussite des opérations de traque des FDLR. Le porte-parole de la Monusco a déclaré : « Nous pouvons dire ici de façon claire et nette que les Nations unies parlent d'une seule voie. Cela a été dit par des officiels des Nations unies, la représentation des Nations unies ici en RDC reste sur cette voie. Effectivement, nous sommes en constant contact avec les officiels de la RDC à qui nous avons remis les dossiers concernant les généraux dont on parle et, ce faisant, nous avons sollicité de la part des autorités gouvernementales un certain nombre d'éclairage. Et effectivement ces discussions avancent. Dans le même temps, c'est vrai que nous souhaitons voir une évolution de ce dossier. Car nous avons d'une part cette politique de conditionnalité en matière des droits de l'homme des Nations unies qui doit être appliquée. Nous avons en même temps le mandat qui nous impose de neutraliser les forces négatives dans ce pays que sont les FDLR, les ADF. Pour l'instant, nous avons effectivement mis une pause dans la coopération avec les FARDC en attendant qu'on puisse clarifier cette situation. » Au cours de la conférence de presse de ce mercredi 11 février à Kinshasa, le chef de la Monusco, Martin Kobler, a dit être confiant dans les discussions engagées avec les autorités congolaises pour continuer à appuyer les FARDC dans la traque des rebelles rwandais dans des conditions qui ne doivent pas violer les droits de l'homme. Les Forces armées de la RDC affirment avoir lancé les opérations militaires « Sokola2 », jeudi 29 janvier, pour le désarmement forcé des rebelles rwandais des FDLR. (Radio Okapi)

François Muamba: «Dans quelques semaines, on n'entendra plus parler d'ex-M23». Le coordonnateur national du Mécanisme national de suivi de l'accord d'Addis-Abeba, François Muamba, a déclaré mercredi 11 février que le dossier «ex-M23 » serait bientôt clos. Il est s'exprimé au terme d'une réunion d'évaluation des déclarations de Naïrobi, signées en décembre 2013 et mettant fin à la rébellion du M23. Des envoyés spéciaux internationaux pour les Grands Lacs dont Saïd Djinnit, l'ambassadeur de l'Ouganda ainsi que le chargé de mission à l'ambassade du Rwanda en RDC ont examiné le niveau d'exécution de ces déclarations.

Jeudi 12 février.

RDC: 50 000 enfants ont été sortis des groupes armés depuis 2002, selon l'Unicef. A l'occasion de la célébration de la journée internationale de lutte contre l'utilisation d'enfants soldats ce jeudi 12 février, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) annonce que près de 4 500 enfants sont sortis des forces et groupes armés en RDC en 2014. Depuis 2002, indique l'agence onusienne, ce sont au total 50 000 enfants sortis des forces et groupes armés qui ont été assistés. 80% d'entre eux sont du Nord et Sud-Kivu.

Beni: Julien Paluku salue le rétablissement de la sécurité à Medina, ancien QG des ADF. Des membres du gouvernement provincial du Nord-Kivu et des représentants de la Monusco se sont rendus mercredi 11 février à Medina et Kamango pour évaluer la situation sécuritaire dans ces deux localités du territoire de Beni (Nord-Kivu). Le gouverneur du Nord-Kivu a salué la restauration de l'autorité de l'Etat à Medina. La délégation s'est d'abord rendue à Medina. Cet ancien quartier général des rebelles ougandais des ADF est actuellement sous le contrôle des FARDC. Pour le gouverneur du Nord-Kivu, l'arrivée à Medina des autorités congolaises et des responsables de la Monusco témoigne de la restauration de l'autorité de l'Etat dans ce village. Julien Paluku a par ailleurs estimé qu'il faut maintenant construire des routes et des ponts pour désenclaver cette zone. « S'il faudra faciliter l'accès à Medina, a fait savoir le gouverneur, il faudra construire une route, il faudra construire des ponts. Je crois que quand le chef du gouvernement aura mon rapport, il ne manquera pas de soutenir la province. » Après Medina, la délégation s'est rendue à Kamango. (Radio Okapi)

RDC : l'enseignant bénéficiera d'un statut particulier, assure Maker Mwangi. L'enseignant congolais bénéficiera désormais d'un statut particulier, a affirmé mercredi 11 février le ministre de

l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Maker Mwangu. Au cours d'une conférence de presse qu'il a organisée avec son homologue Théophile Mbemba, de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), il a indiqué que ce statut spécial assurera à l'enseignant les bonnes conditions de travail motivant et sécurisant. Maker Mwangu avait introduit au Parlement en 2010 un projet de loi portant organisation et fonctionnement de l'enseignement national. Ce projet voté le 11 février 2014 ouvrait la voie à un statut spécial dont devra bénéficier l'enseignant congolais. Pour Maker Mwangu et Théophile Mbemba, cette loi-cadre présente plusieurs innovations dont la prise en compte dans l'enseignement national des enfants en situation difficile, des personnes vivant avec handicap et des personnes adultes non scolarisées ou analphabètes. Ce texte prend aussi en compte le concept de l'éducation de base qui s'étendra désormais à l'enseignement secondaire général sur une durée de huit années. « Cette vision étendue garantit aux apprenants l'acquisition d'une formation générale ininterrompue qui leur procure des capacités physiques, morales et intellectuelles faisant d'eux des filles, des femmes et des hommes utiles vis-à-vis de la société », a expliqué Maker Mwangu. (Radio Okapi)

Équateur : la carence des ARV risque d'augmenter la contamination du Sida à Zongo. Le manque des médicaments antirétroviraux (ARV) dans la zone de santé de Zongo (Équateur) inquiète les autorités de cette ville de l'extrême nord-ouest de l'Équateur. Dans une déclaration faite jeudi 12 février à Radio Okapi, elles indiquent que cette situation risque d'augmenter la vulnérabilité des malades du Sida, estimés à environ deux cents personnes.

Rutshuru: les communautés appelées à une cohabitation pacifique. Député élu du territoire de Rutshuru (Nord-Kivu), François Nzekuye appelle les communautés de sa circonscription électorale à vivre dans la paix. Il a lancé cet appel, mercredi 11 février, une semaine après de vives tensions survenues entre communautés Nandé et hutu à Kiwanja.

RDC : Joseph Kabila a promulgué la loi électorale. Le chef de l'État congolais, Joseph Kabila a promulgué jeudi 12 février la nouvelle loi électorale. Adoptée en janvier dernier au Parlement, cette loi avait suscité une vive polémique dans la classe politique. Les manifestations organisées par l'opposition contre cette nouvelle loi électorale avaient tourné en émeutes à Kinshasa et dans d'autres villes du pays. Après avoir été modifiée au Sénat, la disposition controversée qui faisait craindre aux opposants une prolongation de la présidentielle au-delà de 2016 a finalement été retirée du texte final au niveau de la commission mixte paritaire de l'Assemblée nationale et du Sénat.

RDC : la Ceni fixe l'élection présidentielle au 27 novembre 2016. Les élections présidentielle et législatives en République démocratique du Congo se tiendront le 27 novembre 2016, a annoncé jeudi 12 février la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Le calendrier électorale global des élections a été rendu public à Kinshasa devant les représentants des institutions publiques congolaises et de la communauté internationale. La proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle aura lieu le 7 décembre 2016. Les résultats définitifs seront annoncés le 17 décembre 2016. Le nouveau chef de l'Etat prêtera serment le 20 décembre 2016. Par ailleurs, la Ceni a annoncé que les élections provinciales, municipales, urbaines et locales auront lieu le 25 octobre 2015. Les résultats seront annoncés le 10 décembre. Les sénateurs seront élus le 17 janvier 2016 alors que l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs aura lieu le 31 janvier 2016. Peu avant la publication de ce calendrier électorale global, le président de la Ceni, abbé Malumalu a déclaré à Radio Okapi que l'organisation de ces élections nécessitera 1 145 408 680 dollars américains.. D'après l'abbé Malumalu, la Ceni a déjà convenu avec le gouvernement un plan de décaissement pour le financement des élections. (Radio Okapi)

Maniema: plus de 500 détenus vivent dans des conditions déplorables. Plus de 500 personnes sont détenues dans des conditions déplorables dans les prisons de sept territoires du Maniema ainsi que de trois communes de Kindu. L'ONG Médecins chrétiens au service des prisonniers a livré ces statistiques, jeudi 12 février, au terme d'une tournée de donation des vivres et non vivres aux détenus des territoires de Lubutu et de Punia. Dans son rapport, cette ONG indique que plusieurs prisonniers souffrent de paludisme, de dermatose et d'infections sexuellement transmissibles. La plupart de ces détenus dorment à même le sol, faute de lits et ne sont pas convenablement nourris, indique le président de Médecins chrétiens au service des prisonniers, docteur Delarosée Muzingwa. Pour continuer à aider à l'assainissement de ces maisons carcérales, des antennes des volontaires ont été créées par cette ONG pour nettoyer et désinfecter ces prisons. Cette ONG demande l'implication du gouvernement provincial pour lutter contre les maladies dans les prisons. (Radio Okapi)

Vendredi 13 février.

Elections: la Linelit demande au gouvernement de donner les moyens à la Ceni. Après la publication du calendrier électoral global, le président de la Ligue nationale pour les élections libres et transparentes (Linelit), Jérôme Bonso a demandé jeudi 12 février au gouvernement congolais de donner les moyens à la Ceni pour les opérations prévues. Toutes les élections- des locales à la présidentielle- coûteront un peu plus d'un milliard de dollars américains, selon le président de la Ceni.

Général Dos Santos Cruz: «Nous soutenons les FARDC dans la lutte contre les groupes armés». Le commandant de la Force de la Monusco, général Dos Santos Cruz, a réitéré la volonté de la mission onusienne en RDC à continuer de traquer, aux côtés des FARDC, les groupes armés réfractaires au processus de Désarmement, démobilisation, et réinsertion (DDR III). Le chef des casques bleus déployés en RDC l'a dit, jeudi 12 février, au cours d'une réunion avec les différents secteurs opérationnels de la Monusco à Goma (Nord-Kivu).

Calendrier électoral en RDC: les défis et les contraintes. Le gouvernement, le Parlement et la Présidence de la RDC sont appelés à relever les défis afin de lever les contraintes liées à l'application du calendrier électoral des élections en RDC que la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a publié jeudi 12 février à Kinshasa. La Ceni redoute que ces contraintes puissent entraver les différentes étapes du processus électoral en cours. «Le gouvernement, le parlement et la présidence de la République devraient donc prendre des dispositions pour répondre dans les délais impartis aux contraintes liées au respect du présent calendrier », a plaidé le rapporteur de la Ceni, Jean-Pierre Kalamba, juste après l'annonce de toutes les étapes du calendrier électoral. Il a expliqué par exemple que la tenue de la présidentielle et des législatives est conditionnée notamment par la mise à jour du fichier électoral, l'exécution du plan de décaissement des fonds et la promulgation de la loi sur la répartition des sièges dont la responsabilité incombe au Gouvernement, au Parlement et la Présidence de la RDC.

Il a toutefois reconnu la proximité des dates de différentes échéances électorales. Ce calendrier programme en 2015 les élections provinciales, urbaines, municipale et locales qui sont à ce jour considérées comme des arriérés des cycles de 2006 et 2011. «La présidentielle et les législatives nationales se tiendront en 2016 conformément à la constitution en vigueur » a poursuivi Jean-Pierre Kalamba. Il s'est ensuite félicité de la publication de ce calendrier électoral qui, selon lui, revêt un caractère global et national, tel qu'exigé par la communauté internationale, la société civile congolaise et des partis politiques de l'opposition. La Ceni a annoncé cinq scrutins qui devraient être organisés en 12 mois, soit à partir du mois d'octobre 2015 jusqu'au mois de novembre 2016. En premier lieu, le calendrier prévoit le vote des députés provinciaux, des conseillers communaux et des secteurs au mois d'octobre de cette année. Trois mois après, c'est-à-dire en janvier 2016 sera organisé le vote des sénateurs et gouverneurs des provinces. L'élection présidentielle couplée aux législatives interviendra le 27 novembre 2016. (Radio Okapi)

Jean Chrétien Ekambo : la radio permet de savoir « tout, tout de suite et partout ». A l'occasion de la journée mondiale de la radio vendredi 13 février, le professeur Jean Chrétien Ekambo Duasenge, ancien recteur de l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (Ifasic), a estimé que la radio reste le media leader sur le plan mondial et joue partout un rôle éminemment efficace en société. Selon lui, ce media né il y a deux siècles permet aujourd'hui de savoir «tout, tout de suite et partout».

Elections: le député Thomas Lokondo invite le gouvernement à mobiliser les fonds nécessaires. Le député national de la Majorité, Henry-Thomas Lokondo invite le gouvernement congolais à mobiliser des fonds nécessaires pour matérialiser le calendrier électoral publié jeudi par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Dans une interview accordée vendredi 13 février à Radio Okapi, il a aussi appelé le parlement à mettre à la disposition de la Ceni toute l'architecture juridique.

Bunia : un soldat brûlé vif après avoir tué un jeune homme à Bankoko. Les jeunes du quartier Bankoko dans la cité de Bunia en Province Orientale ont lynché et brûlé vif un militaire de la RDC, vendredi 13 février. Ils l'accusent d'avoir tué un autre jeune qui l'a surpris en plein cambriolage dans une maison avec trois autres de ses compagnons. Ces derniers ont réussi à s'échapper.

RDC : Martin Kobler salue l'adoption du calendrier électoral global. « Je félicite la Commission électorale nationale indépendante [Ceni] pour la publication du calendrier global des élections », a déclaré vendredi 13 février Martin Kobler, le chef de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco), dans un communiqué de presse publié le même jour.

Pweto : la Regideso inaugure une usine d'eau potable pour 100 000 habitants. La Regideso a inauguré jeudi 12 février une nouvelle usine de production d'eau potable dans la cité de Pweto au Katanga. Cette usine peut desservir une population estimée à 100 000 habitants. La cérémonie inaugurale a été présidée par le gouverneur du Katanga en présence de plusieurs notabilités de la province, à l'occasion de la commémoration de l'an 3 de la mort de feu l'ambassadeur Augustin Katumba Mwanke initiateur du projet. La capacité de cette usine est de 160 mètres cubes par heure. Elle va desservir la population de la cité de Pweto et des villages environnants.

RDC : la Banque centrale compte instaurer un système de paiement interbancaire. La Banque centrale du Congo (BCC) compte mettre en place le système national de modernisation de la paie en République démocratique du Congo (RDC). Le gouverneur de cette institution, Deogratias Mutombo a indiqué, vendredi 13 février, qu'avec ce système, il sera possible d'utiliser sa carte bancaire dans n'importe quelle banque et quelle que soit son enseigne. Pour concrétiser ce projet, la BCC travaille en collaboration avec la firme américaine Montran, spécialisé dans le transfert et contrôle des paiements bancaires. La Banque mondiale qui finance ce projet a déboursé près de 3 millions de dollars américains pour une durée d'exécution de douze mois. Selon Deogratias Mutombo, le système de paiement par carte de débit et de crédit en Fc est déjà opérationnel en RDC mais il n'est pas encore interbancaire. « Il semble que chaque banque reste encore jalouse de sa clientèle. Nous avons estimé qu'étant donné l'accroissement rapide du nombre de transactions par banque, nous avons accéléré le processus d'inter-bancarisation. C'est à la BCC de prendre en charge la structure qui sera dédiée à gérer ce système », a déclaré le gouverneur Deogratias Mutombo. (Radio Okapi)

Samedi 14 février.

RDC: l'opposition analyse les contraintes liées au calendrier électoral global. L'opposition politique congolaise, réunie depuis vendredi 13 février en semi-conclave, analyse le calendrier électoral, publié la veille par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Les échanges tournent notamment autour des dates des différentes échéances électorales et des contraintes qui peuvent entraver la mise en application de ce calendrier. Au regard de l'abondance de la matière, le débat a été suspendu et la position finale des membres de l'opposition est donc attendue ce samedi 14 février. Juste après l'annonce de toutes les étapes du calendrier électoral, le rapporteur de la Ceni, Jean-Pierre Kalamba, a évoqué quelques contraintes, expliquant notamment que la tenue de la présidentielle et des législatives est conditionnée notamment par la mise à jour du fichier électoral, l'exécution du plan de décaissement des fonds et la promulgation de la loi sur la répartition des sièges dont la responsabilité incombe au Gouvernement, au Parlement et à la Présidence de la RDC. Certaines indiscretions affirment qu'il n'y a pas jusqu'ici de divergences de position entre les différents partis politiques de l'opposition et il n'y a pas non plus de tendance à rejeter le calendrier suite au problème des dates, mais ils sont encore loin de conclure car la pendante question des contraintes n'est pas encore abordée. (Radio Okapi)

Uvira: la population appelée à collaborer avec les militaires. L'administrateur du territoire d'Uvira, Samuel Lunganga Lenga exhorte ses administrés à collaborer avec les militaires pour assurer la sécurité dans cette partie du Sud-Kivu. Il a lancé cet appel, vendredi 13 février, au lendemain d'une vive tension survenue après l'assassinat de trois femmes et un enfant par un militaire dans la Plaine de la Ruzizi.

Sud-Kivu: 300 ex-enfants soldats apprennent les métiers à Kalehe. L'ONG BVES organise, depuis quelques jours, des formations en coupe couture, menuiserie et coiffure dame et homme pour environ 300 enfants sortis des groupes armés, en territoire de Kalehe (Sud-Kivu). Le chargé des programmes de cette structure, Germando Kagomba Barati, explique que ces formations sont organisées pour permettre à ces ex-enfants soldats de s'intégrer dans leurs communautés et de contribuer au développement de leurs milieux.

Kasaï-Oriental: les politiques appelés à s'impliquer dans la lutte contre le VIH/Sida. L'Onu-Sida appelle les députés et membres du gouvernement provincial du Kasaï-Oriental à s'impliquer dans la mobilisation des ressources pour renforcer la lutte contre le VIH/Sida dans cette province. Cette agence du système des Nations unies a lancé cet appel, vendredi 13 février, au cours d'une séance de renforcement des capacités sur cette pandémie, organisée par la Cellule parlementaire de lutte contre le Sida.

Elections en RDC: le gouvernement assure apporter toute sa part à la Ceni. Le gouvernement congolais réaffirme son engagement à apporter assistance à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) pour la matérialisation du calendrier électoral. Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, n'a pas cependant précisé la hauteur de cette contribution notamment dans les

domaines de la sécurité, de la logistique, des finances et autres. Toutes les élections -des locales à la présidentielle- coûteront un peu plus d'un milliard de dollars américains, selon le président de la Ceni, Abbé Apollinaire Malumalu.

RDC : le Katanga relié à l'océan atlantique plus de 30 ans après le dernier trafic. La voie ferrée de Benguela, qui relie le territoire de Dilolo (Katanga) au port de Lobito (Angola), sur l'océan Atlantique, a été inaugurée samedi 14 février. Le trafic sur cette voie était interrompu depuis plus de 30 ans suite à la guerre civile en Angola. La cérémonie d'inauguration de cette voie ferrée a eu lieu en présence des chefs d'Etat congolais, zambien, et angolais. Au cours de la cérémonie d'inauguration, une locomotive transportant à son bord le président congolais Joseph Kabila, ses homologues zambien, Edgar Lungu, et angolais, Edouardo Dos Santos a roulé sur plusieurs kilomètres coté Angolais, avant de s'arrêter à quelques 20m de la frontière congolo-angolaise. La voie ferrée angolaise de Benguela, longue de 1 344 km, traverse tout l'Angola jusqu'au port de Lobito sur l'océan Atlantique. Il est relié au réseau de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) à partir de la ville angolaise de Luau, frontalière avec le territoire congolais de Dilolo, dans le Katanga. Sa réouverture est une opportunité pour la SNCC, actuellement en pleine turbulences, non seulement de rapprocher la RDC de l'Angola, mais aussi de bénéficier de plusieurs opportunités, dont celui de disposer d'un trafic international important. La ligne de Benguela a été réhabilitée par l'entreprise chinoise China Rails ways. Selon le site Internet de cette firme, cette voie ferrée va permettre l'acheminement de 20 millions de tonnes de matières premières par an dans des trains roulant à 90 km à l'heure. (Radio Okapi)

Katanga : ouverture du procès contre les responsables du naufrage du M/V Mutambala. Le procès contre les présumés responsables du naufrage du M/V Mutambala s'est ouvert jeudi 12 février à Kalemie, dans le Katanga. Huit prévenus, dont des membres d'équipage de ce bateau et des agents de l'Etat affecté à la navigation à Moba, ont comparu devant le Tribunal de grande instance de Kalemie. Ils sont accusés d'avoir causé ce naufrage par négligence, causant la mort de 258 personnes.

Le général Oleko à Abdallah Wafy : «C'est un grand ami et un monsieur». L'inspecteur général de la police nationale congolaise (PNC), le général Jean de Dieu Oleko, s'est dit reconnaissant de l'implication du général Abdallah Wafy, représentant adjoint de Ban Ki-moon en RDC, pour l'épanouissement professionnel de cette institution. Le général Oleko l'a fait au cours la cérémonie d'hommage rendue samedi 14 février par la police des Nations unies (UNPol) à Goma (Nord-Kivu) au général Wafy qui est en fin de mandat. Pour l'inspecteur général de la PNC, le général Wafy a accompli son devoir en RDC.

RDC : Acaj juge arbitraire la détention de Jean-Claude Muyambo et Christopher Ngoyi. L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) juge arbitraire et illégale la détention du président du parti Solidarité congolaise pour la démocratie et le développement (Scode) et de l'activiste des droits de l'homme Christopher Ngoyi. Selon cette ONG, il n'existe pas de plaignant dans l'affaire judiciaire contre M. Muyambo. Quant à Christopher Ngoyi, il a été détenu et torturé pendant plus de 20 jours sans mandat, affirme l'Acaj. L'association parle en outre d'une centaine d'autres arrestations tout aussi arbitraires effectuées au cours des manifestations populaires de janvier dernier contre le vote de la loi électorale au Parlement.

Dimanche 15 février.

RDC: l'opposition dénonce un calendrier électoral «non consensuel et irréaliste». Au terme de deux jours de discussion à Kinshasa, l'opposition congolaise a qualifié le calendrier des élections publié jeudi 12 février par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) de « non consensuel, irréaliste et incohérent ». Les opposants qui affirment ne pas rejeter «totalement» ce calendrier, promettent d'apporter à la Ceni leur contribution pour le rendre plus réaliste. L'opposition estime que la Ceni « quoique détentrice du pouvoir légal d'arrêter le calendrier électoral » aurait dû consulter les acteurs politiques et ceux de la société civile à l'effet de rechercher un minimum de consensus. Elle relève également le « nombre élevé des contraintes externes listées par la Ceni et internes liées à l'organisation des élections », déplorant « le caractère irréaliste de ce calendrier ». «Ce calendrier a mis beaucoup de choses pour le rendre indigeste, pour obtenir le glissement. Nous avons ouvert l'œil et le bon. Et nous disons que nous allons faire des propositions pour le rendre réaliste, réalisable et faisable», a déclaré Vital Kamerhe, président de l'Union pour la nation congolaise. L'opposition propose un toilettage urgent des aspects qui posent problème dans ce calendrier. Le président de l'UNC a notamment évoqué la pléthore de conditionnalités pour sa mise en œuvre. « L'opposition politique prend note que les 23 contraintes liées à l'organisation des élections, du reste irréaliste et incohérent, dont 18 relèvent de la responsabilité du Gouvernement et le reste du Président de la République et du Parlement », indique le document publié par les opposants. Vital Kamerhe s'est

cependant réjouit que le calendrier électoral publié par la Ceni respecte la constitution au sujet de l'élection présidentielle. « Nous ne l'avons pas rejeté totalement parce que nous avons dit qu'il est global mais pas consensuel. Il respecte la constitution en ce qui concerne l'élection du président de la République », a-t-il affirmé. (Radio Okapi)

Ituri: Jean Bamanisa appelle les Eglises à participer à la lutte contre l'insécurité. Le gouverneur de la Province Orientale, Jean Bamanisa, a appelé samedi 14 février les responsables des églises à participer à la lutte contre l'insécurité en dénonçant les personnes suspectées de participer aux attaques armées ainsi que celles qui détiennent illégalement des armes. Il a lancé cet appel à l'issue d'une réunion de concertation avec certains leaders religieux de l'Ituri.

Goma : 12 militaires condamnés à 20 ans de prison. Douze militaires ont été condamnés samedi 14 février à 20 ans de prison ferme pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort. Ces soldats détenus à la prison de Munzenze étaient poursuivis après la mort d'un autre détenu mercredi dernier. Ils étaient accusés de l'avoir battu à mort. Ils auraient également battu un autre détenu, actuellement soigné dans un hôpital de Goma.

Calendrier électoral: «Le consensus n'a pas été recherché», selon Delly Sessanga. Le député de l'opposition et président d'Envol, Delly Sessanga, estime que le consensus n'a pas été recherché dans l'élaboration du calendrier électoral publié jeudi 12 février par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Il en appelle à la recherche de ce consensus. Luzanga Shamandevu, l'un des porte-parole de la Majorité présidentielle, estime, pour sa part, qu'un dialogue n'est plus opportun puisque le calendrier électoral a déjà été publié.

RDC: le ministre de l'Environnement veut lutter contre l'exploitation illégale du bois. Le ministre congolais de l'Environnement et du Développement durable, Bienvenu Liyota, a révélé samedi 14 février les priorités de son action à la tête de ce ministère. « Les priorités que je m'assigne c'est notamment la lutte contre le changement climatique, la lutte contre l'exploitation illégale du bois congolais et l'avenir que nous donnons à notre bois qui constitue une grande richesse pour la RDC », a déclaré Bienvenu Liyota au cours de la cérémonie de l'échange de vœux avec le personnel de son ministère. Depuis plusieurs années, la RDC fait face à l'exploitation illégale de bois. Dans un rapport publié en 2013 intitulé : « Coupez ! L'exploitation forestière illégale en RDC. Un mauvais scénario », l'ONG Greenpeace a affirmé que cette pratique plonge le pays dans un « chaos organisé » et fait perdre au trésor public beaucoup d'argent. Des cas de bois saisi au pays ou à l'étranger sont aussi rapportés dans les médias. (Radio Okapi)

Les notables du Bandundu déplorent le manque d'unité dans la province. Une quarantaine de notabilités et personnalités du Bandundu vivant à Kinshasa ont déploré le manque d'unité qui caractérise les ressortissants de la province. Dans une déclaration faite dimanche 15 février, ils ont fait savoir que leur province a des potentialités pour se développer mais reste déchirée par des querelles intestines.

Jacques Djoli : « Il est impossible à la Ceni d'organiser de bonnes élections en un temps réduit ». Après la publication du calendrier électoral par la Commission électorale nationale indépendante, l'ancien vice-président de cette institution citoyenne, Jacques Djoli, a affirmé qu'il est « impossible d'organiser de bonnes élections en un temps si réduit ». Dans une déclaration faite à Radio Okapi, il propose que les élections locales, municipales et urbaines soient reportées. D'après les analyses de Jacques Djoli, sans l'arsenal juridique et avec des contraintes tant politiques que temporelles, ce calendrier est plus politique que technique. « Sur les trois élections retenues, à chaque niveau, il y a quelque problème. D'abord des élections municipales, locales et urbaines. Personne ne conteste l'importance de ces scrutins mais c'est leur opportunité et leur chevauchement avec les autres élections qui peuvent perturber l'ensemble du calendrier électoral », indique-t-il. L'autre difficulté, poursuit Jacques Djoli, c'est sur le plan de la faisabilité. « La Ceni dit qu'elle n'a pas encore la liste des entités décentralisées, donc des circonscriptions. On va passer de plus au moins 169 circonscriptions en 2011 à plus de 1300 voire 1500 circonscriptions qu'on ne connaît pas », ajoute l'ancien vice-président de la Ceni. Il propose de postposer les élections locales, municipales et urbaines en attendant l'ensemble des textes relatifs à la décentralisation « si on veut avoir de bonnes élections, dans ce délai très réduit. (Radio Okapi)

Equateur : la ville de Mbandaka n'est pas électrifiée « par manque de volonté politique ». La ville de Mbandaka en Equateur n'est pas électrifiée « par manque de volonté politique », a déclaré samedi 14 février le directeur provincial de la Société nationale d'électricité (Snel), Denis Tukuzu. Au cours d'une tribune d'expression populaire organisée par la commission Justice et paix de

l'archidiocèse de Mbandaka, il a soutenu que son entreprise regorge des groupes électrogènes mais manque de carburant pour desservir la population de la ville estimée à environ un million d'habitants.